

Le Président

DECISION N° 2011 - 70

**PORTANT RETRAIT DE L'AGREMENT ACCORDE A LA SOCIETE BLACKPEARL
FINANCE S.A. EN QUALITE DE SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION (SGI)
SUR LE MARCHE FINANCIER REGIONAL DE L'UMOA**

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers,

- Vu** la Convention du 03 juillet 1996 portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers et son Annexe en son article 35 ;
- Vu** le Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA, adopté par décision n°001/97 du Conseil des Ministres en date du 28 novembre 1997 ;
- Vu** la Décision n° CM/11/09/2009 en date du 25 septembre 2009 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant nomination du Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;
- Vu** l'Instruction n°32/2005 relative à la procédure de retrait d'agrément des intervenants commerciaux agréés par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UMOA ;
- Vu** la lettre de notification des griefs en date du 22 juillet 2011 et le compte rendu de l'audition de Société BLACKPEARL FINANCE S.A ainsi que la lettre du 07 septembre 2011 du Directeur Général de la SGI ;
- Vu** les délibérations du Conseil Régional en sa 48^{ème} session du 09 septembre 2011 ;

DECIDE

Article 1

L'agrément n° SGI-018/2003 accordé à la Société BLACKPEARL FINANCE S.A. en qualité de Société de Gestion et d'Intermédiation sur le marché financier de l'UMOA est retiré.



Article 2

La société BLACKPEARL FINANCE S.A. doit liquider les activités liées à l'agrément et transmettre au Conseil Régional un rapport de liquidation dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Article 3

La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, abroge la décision n° 03-076 portant agrément de la société BLACKPEARL FINANCE S.A.

Elle fera l'objet de publication au Bulletin Officiel de la Cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Fait à Dakar, le 09 septembre 2011

Le Président



Léné SEBGO

